



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 juillet 2015

ARCHERS a conseillé la Clinique Arago dans le cadre de son rapprochement avec Domus Cliniques et Almaviva Santé

Opération : Rapprochement d'entreprises
Equipe : Corporate, Fusions-Acquisitions avec Bruno Solle associé et Anna Picot

Basée depuis 2015 dans des locaux neufs situés sur le site de l'hôpital Saint-Joseph, la Clinique Arago compte chaque année plus de 2.700 interventions pratiquées. Créée en 1910, l'établissement est particulièrement réputé pour son activité de chirurgie orthopédique dans laquelle il s'est spécialisé depuis 30 ans.

Ce 24 juillet, la Clinique Arago et Domus Cliniques ont annoncé qu'elles regroupaient leurs activités au sein de l'entité Almaviva Santé pour constituer un Groupe de cliniques centré autour de pôles d'excellence tant en région Parisienne qu'en région PACA.

L'opération de fusion consiste en l'apport par DV France de son Groupe Domus Cliniques qui a réalisé 86 M€ de CA en 2014, l'apport par les praticiens de la Clinique Arago d'un CA 2014 de 10 M€, ce qui ajouté au CA 2014 d'Almaviva Santé de 121M€, porte le CA du nouveau Groupe à 217M€. Ce qui permet à Almaviva Santé de se hisser à la sixième place sur le marché français.

Bruno Marie, dirigeant du groupe marseillais Almaviva Santé, précise en ces termes toute l'importance du rapprochement avec la Clinique Arago : « Dans les classements des hôpitaux, Arago est numéro un pour les prothèses de hanche et numéro deux sur le genou. Elle est complémentaire de notre clinique marseillaise de Juge très reconnue pour les ligaments. Beaucoup de footballeurs vedettes s'y sont fait opérer».



Cette opération marque enfin la volonté de ses dirigeants et praticiens d'adosser la Clinique Arago à un groupe structuré, contrôlé par des actionnaires disposant de fonds propres très significatifs qui permettront des investissements visant à sécuriser l'avenir de la clinique sur un pôle d'activités médicales et chirurgicales élargi et d'en financer son développement, gage de sa pérennité.

Archers, représenté par Bruno Solle et Anna Picot, a conseillé la Clinique Arago.

Sont aussi intervenus :

Conseils financiers : DC Advisory (Nicolas Durieux, Frederic Meyer, Claire Charlotte Leclerc), Meunier et Associés (Gérard Meunier, Pierre Sanna)

Conseils juridiques : Hoche (Jean Luc Blein, Marie Peyrega) – CMS (Arnaud Hugot, Thomas Hains)

Due diligence financière : E&Y (Laurent Majubert, Chloe Launois)



→ A propos d'ARCHERS (www.archers.fr)

Archers assiste, conseille et défend les intérêts de ses clients dans les principaux domaines du droit des affaires, de la fiscalité, de la finance, de l'immobilier, du contentieux et de la restructuration d'entreprises.

Le Cabinet est piloté par dix associés (Antony Martinez, Arnaud Moutet, Arnaud Viard, Bruno Solle, Eric Labro, Fabrice Maraux, Fabrice Patrizio, Jean-Louis Médus, Jean-Maurice Gaillard et Marc Baffreau) accompagnés d'une vingtaine de collaborateurs.

→ Expertises

- ↳ Banque & Finance
- ↳ Capital Investissement
- ↳ Contentieux & Arbitrage
- ↳ Corporate, Fusions & Acquisitions
- ↳ Fiscalité
- ↳ Ingénierie Patrimoniale
- ↳ Opérations Immobilières
- ↳ Restructuration & Entreprises en difficulté

→ Contact Presse

ARCHERS

Anne-Claire LAMOUREUX

Email: aclamoureux@archers.fr /
contact@archers.fr

Tél.: +33 (0)1 45 02 07 07

